

COMMUNE

DE

# ENTRE VIANON et LUZÈGE

LAMAZIÈRE-BASSE



Numéro spécial octobre 2021

## RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-BARTHÉLÉMY



A l'échelle de notre Commune, la restauration de l'église est une opération importante qui justifie que vous soyez régulièrement informés. Ce premier bulletin doit vous permettre de bien comprendre la nature des travaux, le calendrier prévisionnel du chantier et l'impact sur le budget communal.

Ce dossier étant relativement complexe, je me tiens à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient plus d'informations sur ce sujet.

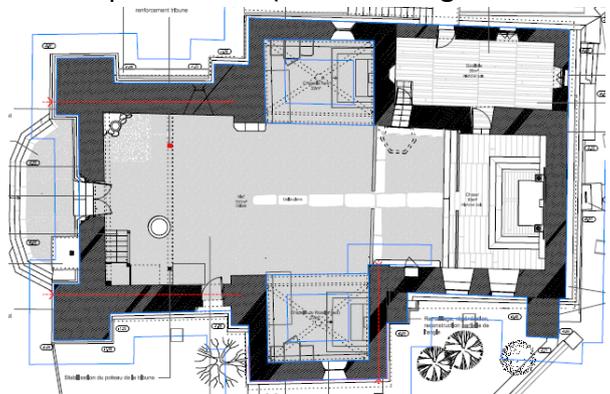
### POURQUOI INTERVENIR ?

L'état du bâtiment a entraîné sa fermeture au public pour des raisons de sécurité. Les fissures des murs s'agrandissent, les lauzes trop lourdes et mal posées provoquent l'affaissement de la charpente, le dévers du clocher s'accroît, les infiltrations d'eau provoquent de graves désordres dans la maçonnerie. A terme, le risque d'effondrement est réel.



### QUELS SONT LES TRAVAUX PRÉVUS ?

Le choix fait par l'équipe municipale est celui d'une restauration ambitieuse. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur l'étude réalisée par le cabinet MANCIULESCU (architecte en chef des monuments historiques) validée par la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle).



Il s'agira donc pour l'essentiel :

- de remplacer les lauzes par une toiture en ardoises de Corrèze
- de consolider l'ensemble de la charpente
- de restaurer les cloches et l'accès au clocher
- de stabiliser la tribune et de reprendre les menuiseries extérieures
- de restaurer les vitraux et les mortiers anciens
- de réaliser divers travaux électriques et d'installer un paratonnerre.

L'APD (Avant-Projet Détaillé) qui présente le diagnostic et précise les travaux prévus est consultable en mairie.



## QUAND LES TRAVAUX VONT-ILS DÉBUTER ?

Si le processus suit son cours normal, l'appel d'offres sera lancé début 2022. Le chantier s'étalera du printemps 2022 à la fin de l'année 2023. Mais il faut rester prudent ... en la matière les aléas ne sont pas exclus !

## QUEL EST LE COÛT DE CETTE RESTAURATION ?

Le montant des travaux est de 1 320 000 € (HT) soit 1 584 000 € (TTC).

## QUEL MONTANT RESTERA A LA CHARGE DE LA COMMUNE ?

Les subventions demandées devraient couvrir 80% de la dépense HT : 40% par la DRAC, 25% par la Région, 9% par le Département, et 6% par l'État. Certains engagements sont fermes (DRAC et Département, d'autres doivent encore être confirmés, mais nous avons toutes les raisons d'être confiants).

Le reste à charge pour la Commune serait donc de 20% de la dépense HT, soit 264 000 €. Sur cette somme, nous avons déjà obtenu une dotation de 170 000 € sur le fonds Impact, géré par la Fondation du patrimoine auxquels s'ajoutent les 18 000 € collectés, entre 2015 et 2016, par l'association pour la sauvegarde de l'église.

**Il nous reste donc à trouver 76 000 € et à financer la part non récupérable de la TVA soit 52 800 €.**

Pour que cette restauration affecte le moins possible les finances communales, car nous avons bien d'autres travaux à réaliser, il nous faut poursuivre nos démarches. C'est dans ce but que nous signerons une convention avec la Fondation du patrimoine, pour lancer une nouvelle souscription publique.

## PROCHAIN RENDEZ-VOUS :



## SAMEDI 30 OCTOBRE, SALLE DAVOINE.

- **15h :**
  - ❖ **Animation** destinée aux enfants et aux familles : « Mais qui a volé le vitrail »
  - ❖ **Exposition** consacrée à l'histoire de l'église et au projet de restauration. Cette exposition a été préparée grâce à Marion BARREAU et Zoé DUPEU du Pays d'art et d'histoire et de Haute Corrèze Communauté, que je remercie chaleureusement.
- **17h :**
  - ❖ **Signature** de la convention avec la Fondation du patrimoine et lancement de la souscription
  - ❖ **Cocktail** de clôture.

Le maire,  
Jean-Pierre DELBÈGUE.